

## Convocation du conseil municipal

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le vendredi 24 avril 2026, à 20h00, à la mairie, salle du conseil.

À Foncine le Haut, le 24 avril 2026

Le Maire,  
Christophe VUILLET

### **Ordre du jour**

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2026

Représentant au SIEC

Information sur le personnel

Délibération les trois chalets

Désignation titulaire pour la commission d'appel d'offre

Travaux des commissions

- Camping
- Affaires scolaires
- Cimetière
- Divers

Travaux des commissions :

Voirie

- Élagage
- Entretien du réseau routier
- Parking,
- Carrefour vers médiathèque

Travaux communaux et bâtiment

- Salle multisports
- Tire-cul

Pastoralisme et forêt

Commémorations (26 avril et 8 mai)

Prix des parcelles lotissement Sous le Rocheret

Information sur la situation financière

Rétrospective sur 40 ans de mandature

Divers

### **Réunion du conseil municipal du 24 avril 2026**

*L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre avril à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Christophe VUILLET, maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 14 – Quorum : 8*

Commune de FONCINE LE HAUT – Réunion du conseil municipal du 24 avril 2026

#### **Étaient présents :**

*M. Christophe VUILLET, Maire ;*

*M. Olivier ROUSSEAU, 1<sup>er</sup> adjoint ;*

*Mme Adraine NERI-METRA, 2<sup>ème</sup> adjointe ;*

*M. Jean-Louis CHABOUD, 3<sup>e</sup> adjoint*

*Mmes Gaëlle GIULIANI, Marie Laurence BESANCON-MATHIL, Hélène GUERINEAU, Florence LEPITRE, Elodie NICOLET-BOISSON et Annie RAHON, MM. Pierre-Yves BRUEY, Matthias PEREZ, Fabrice PIARD, Laurent VERMOT-DESROCHES et Vincent VUEZ conseillers municipaux.*

## Ordre du jour

Nomination du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2026

Représentant au SIDEC

Information sur le personnel

Délibération les trois chalets

Désignation titulaire pour la commission d'appel d'offre

Travaux des commissions

- Camping
- Affaires scolaires
- Cimetière
- Divers

Travaux des commissions :

Voirie

- Élagage
- Entretien du réseau routier
- Parking,
- Carrefour vers médiathèque

Travaux communaux et bâtiment

- Salle multisports
- Tire-cul

Pastoralisme et forêt

Commémorations (26 avril et 8 mai)

Prix des parcelles lotissement Sous le Rocheret

Information sur la situation financière

Rétrospective sur 40 ans de mandature

Divers

### **1. / Nomination du secrétaire de séance**

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil nomme M. Laurent Vermot-Desroches pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **2. / Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2026.**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 27 mars 2026 est soumis à l'approbation du conseil.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0.

### **3. / Représentant au SIDEC**

M. Christophe Vuillet, maire, se porte candidat **en qualité de Délégué communal** pour participer au collège électoral qui élira en son sein les délégués au **Comité syndical du SIDEC DU JURA**.

Accord du conseil.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0.

### **4. / Information sur le personnel.**

M. Le maire fait part que à la suite de plusieurs départs, il y a un manque de personnel technique pour la commune et propose l'embauche de deux personnes.

Le conseil approuve à l'unanimité l'embauche de deux personnes pour l'entretien de la commune.

## **5. / Délibération des trois chalets.**

M. le maire informe que lors de la rédaction de la délibération n°2510\_15 du 15 octobre 2026, une erreur d'écriture a été faite : le montant prévisionnel d'acquisition des trois chalets indiqués était de 179 420€ TTC alors qu'il s'agit d'un montant HT, et que le montant TTC est de 215 304€. Il demande l'autorisation d'établir une nouvelle délibération afin de corriger cette erreur d'écriture.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0.

## **6. / Désignation d'un titulaire pour la Commission d'Appel d'Offre (CAO) :**

M. le Maire ne pouvant être titulaire dans la commission d'appel d'offre, il est proposé de procéder au vote d'un nouveau titulaire et un nouveau suppléant. Après le vote, M. Laurent VERMOT-DEROCHES est nommé titulaire et Mme Annie RAHON Suppléante.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0.

## **7. / Travaux des commissions :**

### **7.1 Camping :**

François DECLÔTRE et Nathalie VERNIN sont reconduits pour assurer l'accueil du camping à partir du 1<sup>er</sup> mai 2026.

Le nettoyage des HLL sera assuré par M. et Mme Periard et celui des Chalets des Isles par Mme LABARRIERE.

Quelques travaux sont à prévoir notamment la façade de l'ancien bâtiment d'accueil et l'espace de rangement.

**Un dépôt alimentaire de dépannage sera mis en place pour les campeurs.**

### **7.2 Affaires scolaires :**

Mme Florence Lepitre fait part des doléances et des problèmes des écoles de Foncine :

- Souhait d'une réglementation pour le stationnement devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des élèves
- Souhait d'une réflexion sur le manque d'ombre dans la cour élémentaire
- Problème de téléphonie qui fait que les instituteurs sont difficilement joignables
- Problème de synchronisation des alarmes entre les différents bâtiments
- Problème de la circulation trop rapide dans le village
- Récurrence des mégots de cigarettes dans la cour qui sont ramassés

Quelques travaux sont à prévoir :

- Installation d'anti-pinces doigts à toutes les portes où se dispositif est nécessaire.
- La cloison amovible à l'école élémentaire ne coulisse plus
- Filet à retirer à l'école maternelle

Mme Florence LEPITRE:

- Informe que le rythme scolaire va changer pour la rentrée scolaire 2026-2027 : il passera à la semaine de 4 jours.
- Suggère la création d'un conseil municipal des jeunes enfants. Le conseil valide cette idée. Voir pour formaliser ce projet.
- Souligne le problème avec les enfants qui rejoignent le périscolaire mais qui ne sont pas inscrits. Le conseil décide de les accepter sous les conditions suivantes :
  - Premier oubli : les tarifs restent les mêmes qu'à l'initial, soit :
    - Cantine : 7€ / repas
    - Garderie : 0.60€ / quart d'heure
  - A partir du deuxième oubli, les tarifs seront majorés de 100%, soit :
    - Cantine : 14€ / repas
    - Garderie : 1.20€ / quart d'heure

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0.

Mme Elodie Nicolet-Boisson propose d'initier les enfants de l'école à la plantation des fleurs dans les bacs de la commune.

### **7.3 Cimetière**

Mme Gaëlle GIULIANI remercie les employés communaux pour nettoyage du cimetière.

Les déchets végétaux et pots de fleurs ont été débarrassés, la question se pose d'installer un container pour les plastiques et éventuellement un compost pour la terre, à suivre...

### **7.4 Chats errants**

Mme Gaëlle GIULIANI fait part des problèmes des chats errants sur la commune. Elle propose de se rapprocher d'associations pour envisager une convention pour la stérilisation de ces chats. Accord du conseil.

## **8. /Travaux des commissions :**

### **8.1. Voiries :**

**8.1.1** Des élagages vont être effectués sur la D437 de la sortie du village jusqu'à la limite de Foncine le Bas, et d'autres sont à prévoir notamment sur les tilleuls qui sont vers la déchèterie et en descendant jusqu'au pied du chemin de Croix.

**8.1.2** Un contrôle de l'état des routes communales a été fait comme chaque années et des travaux de réfection se feront en fonction des besoins.

**8.1.3** Il est demandé, après la réfection de la place centrale, de contrôler avec les entreprises concernées si les bordures ne risquent pas d'être endommagées lors des déneigements.

**8.1.4** M. le maire propose qu'une tranchée soit faite sur la place pour permettre l'installation d'une borne électrique pour les vélos.

**8.1.5** M. le maire fait part des difficultés de circulation au Carrefour en direction de la médiathèque et propose l'installation des panneaux indiquant le sens de priorité.

## **8.2. Travaux communaux et bâtiments :**

### **8.2.1 Salle Multisport :**

Le projet de la réfection de la toiture est en cours, les infiltrations d'eau lors des périodes de pluies détériorent le sol.

### **8.2.2 Tire Cul :**

Le projet de couverture de l'escalier du « tir cul » est toujours en cours. Les travaux doivent se réaliser rapidement.

## **9. / Pastoralisme et forêts**

### **9.1 Pastoralisme**

M. Le maire informe qu'une réunion a eu lieu avec le Groupement Pastoral du Bayard et le CEN (conservatoires régionaux d'espaces naturels), pour la mise en place d'un projet de réhabilitation des pâturages (gestion eau et barrières), allant de la source de la Saine à la loge Pastorale.

### **9.2 Forêt**

M. Jean Louis Chaboud informe le conseil informe que la Fondation pour la Préservation de la Nature se positionne pour l'achat des parcelles A796, A806, A974, A1026 et A1033 situées à Foncine le Haut. Elle propose l'éventualité d'un achat en indivision avec la commune. Le prix d'acquisition du lot parcellaire est de 39 600€ hors frais de notaire.

Après expertise de l'agent de l'ONF, le conseil propose pour cette acquisition le montant estimé de 20 000€, soit 10 000€ pour la Fondation pour la Préservation de la Nature et 10 000€ pour la commune.

### **Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0.

## **10. /Commémorations :**

M. Le maire rappelle les heures des commémorations qui auront lieu :

- Le 26 avril à 11.00 heures pour la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
- Le 08 mai à 18.00 heures pour l'anniversaire de la Victoire des forces alliées de 1945.

### 11. /Prix des parcelles lotissement sous le Rocheret.

M. le maire informe que suite à la délibération du 6 septembre 2024 fixant les tarifs en TTC des parcelles du lotissement du Rocheret, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), conseille de délibérer sur des prix HT.

Numéro lot	Surface constructible	Surface non constructible	Surface totale	Prix HT
1	689 m <sup>2</sup>	307 m <sup>2</sup>	996 m <sup>2</sup>	90 833.33 €
2	681 m <sup>2</sup>	471 m <sup>2</sup>	1152 m <sup>2</sup>	99 166.67 €
3	1242 m <sup>2</sup>	-	1242 m <sup>2</sup>	108 333.33 €
4	744 m <sup>2</sup>	-	744 m <sup>2</sup>	78 333.32 €
5	675 m <sup>2</sup>	-	675 m <sup>2</sup>	74 166.66 €
6	719 m <sup>2</sup>	-	719 m <sup>2</sup>	74 166.00 €
7	660 m <sup>2</sup>	-	660 m <sup>2</sup>	70 000.00 €
8	720 m <sup>2</sup>	-	720 m <sup>2</sup>	74 166.00 €
9	839 m <sup>2</sup>	-	839 m <sup>2</sup>	82 500.00 €
10	924 m <sup>2</sup>	-	924 m <sup>2</sup>	96 666.00 €

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- Décide que les tarifs des parcelles du nouveau lotissement Sous le Rocheret seront délibérés sur des prix HT

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0.

### 12. / Informations sur la situation financière

M. Le maire fait part de la bonne situation financière de la commune, plusieurs emprunts importants qui avaient été contractés lors des derniers mandats arrivent à échéance.

### 13. / Rétrospective sur 40 ans de mandature.

M. le maire nous informe que M. Gilbert Blondeau va éditer un livre retraçant ses quarante ans de mandature. Il propose à la commune de prendre en charge l'édition de 200 livres et de les vendre au profit des affaires sociales et culturelles de la commune.

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

POUR : 15            CONTRE : 0            ABSTENTION : 0.

## 14. / Divers.

### 14.1 Vente d'une partie de la parcelle B113

M. le maire informe le conseil du projet de vente de la parcelle B 84 et demande au conseil de délibérer sur la vente de la partie de la parcelle B113 située à l'intérieur de la boucle de retournement.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- Accepte de vendre à Madame et Monsieur ROUSSET ou à toute personne qui se substituerait, la partie de la parcelle B113 située à l'intérieur de la boucle de retournement, d'une superficie d'environ 1.000m<sup>2</sup>, au prix de 25€ le m<sup>2</sup>.
- Informe que les frais de bornage et notariés seront à la charge de l'acquéreur,

### 14.2 Attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation des vestiaires du foot.

M. le maire présente le rapport de l'analyse des offres du maître d'œuvre et demande au conseil de se positionner.

M. JL CHABOUD ne participe pas au vote

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré :**

- Décide d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

Intitulé du lot	Entreprise	Montant HT de l'offre
Lot 1 – Terrassement Gros Œuvre	Etablissement Bernard BUGADA - 39 300 CHAMPAGNOLE	59 976,44 €
Lot 2 – Charpente Bois Couverture Zinguerie	Société Nouvelle PUGET - 39 100 DOLE	78 512,60 €
Lot 3 – Isolation Thermique Extérieure Enduite	BONGLET - 39 000 LONS LE SAUNIER	18 267,41 €
Lot 4 – Menuiseries Extérieures Aluminium	DUCROT SAS - 39 210 ARLAY	35 803,50 €
Lot 5 – Plâtrerie Peinture Plafonds	BONGLET - 39 000 LONS LE SAUNIER	33 581,41 €
Lot 6 – Menuiseries Intérieures	SAS MALENFER - 39 600 VILLERS-FARLAY	11 458,47 €
Lot 7 – Carrelages Faïences	ENTREPRISE Dominique SCHIAVONE - 39 570 MESSIA-SUR-SORNE	11 511,30 €
Lot 8 – Electricité	ELEC'CONFORME - 39 800 POLIGNY	31 858,00 €
Lot 9 – Plomberie Chauffage Ventilation	SAS THIONNET Claude	56 337,97 €
	<b>TOTAL HT</b>	<b>337 307,10 €</b>
	<b>TVA</b>	<b>67 461,42 €</b>
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>404 768,52 €</b>

- Prend note du choix des entreprises retenues pour un montant global de 337 307.10 € HT (soit 404 768.52 € TTC),
- Autorise le Président du SIDEC à passer les marchés avec les entreprises retenues,
- Prend acte que la dépense globale prévisionnelle pour l'opération est de 445 007.95 € HT soit 534 009.54 € TTC,
- Délègue à Monsieur le Maire tous les pouvoirs dévolus à l'acheteur par le Code de la Commande Publique nécessaires à la passation et l'exécution dudit marché, y compris la

passation des avenants quel que soit leur montant, dans la limite des crédits inscrits au budget.

- Valide le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

**Adopté à la majorité des suffrages exprimés :**

- POUR : 14                    CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0.

**14.3 Fibre**

M. le maire informe que la date de fermeture du réseau cuivre se fera d'ici 2030 et que les administrés peuvent demander le raccordement Orange gratuitement jusqu'au 30 novembre 2026.

**14.4 Exposition**

M. le maire informe qu'une exposition aura lieu en salle jaune du 8 au 20 juillet prochain. L'association qui organise cette exposition sollicite une subvention pour l'affichage.

**Le conseil municipal décide** de la mise à disposition gracieuse de la salle mais ne souhaite pas verser de subvention à l'association.

**14.5 Sécurisation de la traversée du village**

M. le maire informe qu'une demande est faite pour lancer une étude sur la sécurisation de la traversée du village et la possibilité d'aménager des trottoirs.

**14.6 Problème d'abandon de déchets**

Des conseillers font part de nombreux déchets abandonnées sur la commune, une réflexion doit être faite sur les solutions à apporter.

Heure de fin de séance : 23H05

Le secrétaire de séance

Le Maire

M Laurent Vermot-Desroches

M. Christophe VUILLET